

Quelques points des Conditions Générales de ventes :

Adhésion

Elle est obligatoire, notre association loi de 1901. Son coût pour l'année est de 15€ par vacancier. Notre assemblée générale se tiendra en début juin à 20 h 30 à notre adresse. Ceci tient lieu de convocation officielle, aucune autre convocation ne sera envoyée.

Condition Inscription

Inscription ferme à réception du dossier d'inscription et arrhes ou solde du séjour ; Il sera demandé les arrhes de réservation (40 % du coût de séjour) ou la totalité du montant du séjour. Le solde doit être versé 15 jours après réception de notre courrier de Confirmation d'inscription. *(sauf accord de dérogatoire, le vacancier ne sera pas accueilli dans le cas inverse).*

Sans rappel de notre part, en l'absence de transmission de la fiche d'inscription et de connaissance 15 jours après notre **courrier de Confirmation d'inscription**, le séjour sera considéré comme annulé par vous.

Assurance annulation voyage

Les vacanciers et leur représentant légal ont la possibilité de se procurer une assurance annulation voyage auprès de leur assurance ou autre ; Notre association ne propose pas ce service actuellement ;

Frais d'annulation : Annulation du séjour de votre part doit être notifié par lettre recommandée sous 15 jours: le montant des arrhes sera retenu en frais d'annulation à plus de 60 jours du départ ;

- Plus de 60 jours avant le départ ; Le premier versement de 40% et les frais de gestion resteront acquis en frais d'annulation;
- Entre 60 jours et 30 jours avant le départ ; il sera retenu 80% du montant total du séjour;
- Passé ce délai, la totalité du séjour 100% sera retenue;

Les Baladins, se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant apurés en avoir informé la famille et/ou l'établissement si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un séjour et au bonnes relations du groupe. Les frais engagés pour le retour seront alors à la charge de la famille ou l'établissement ;

Modification des séjours :

Les Baladins se réserve le droit si les circonstances l'exigent, indépendamment de notre volonté, s'il y a un risque pour la sécurité physique, mentale et affective des participants comme les risques d'attentats, catastrophes naturelles, ou en cas d'insuffisance du nombre de vacanciers, de modifier ou d'annuler des séjours. Les personnes seront avisées dans les plus brefs délais.

Dans ce cas, nous proposerons soit un séjour soit le remboursement des sommes versées exceptés les frais de dossiers et la cotisation de l'adhésion;

Pour un accueil anticipé ou différé :

Vous participez à un séjour et vous souhaitez arriver plus tôt et/ou repartir plus tard ? C'est possible dans la limite de nos disponibilités restantes à la période souhaitée.

Coûts supplémentaires au séjour : pris en charge à partir de 17h ou prise en charge jusqu'à 10h

– Dîner : 17,00 € – Nuit : 31,00 € – Petit-déjeuner : 7,00 €

Avantages Adhérents Réductions :

5 % pour nos anciens adhérents (avoir déjà participé à deux séjours dans l'année). Cette réduction est valable dès le troisième séjour.

Tarifs :

Tarifs forfaitaires en fonction de la durée et du contenu. Tout séjour écourté pour quelque cause que ce soit reste intégralement dû (excepté séjours couverts par assurance voyage, selon termes du contrat).

Responsabilité de l'association : Pour la partie sous-traitance de nos forfaits, nous agissons en qualité de mandataires de nos adhérents et ne pouvons être tenus pour responsables des différents aléas indépendants de notre volonté. Aucune indemnisation à quelque titre que ce soit n'est consentie.

Modification de séjour : Nous nous réservons la possibilité, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier les lieux de séjours ou l'exécution des programmes.

Descriptifs : Les descriptifs des contenus des séjours sont non contractuels.

Ce qui est réclamé comme nécessaire.

Il est IMPERATIF et de votre seule responsabilité:

- L'Autonomie concorde à nos séjours.
- Réception du dossier d'inscription de chacun, ainsi que tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.
 - Que nous disposions à tout moment du séjour d'un **référént à contacter** par téléphone.
 - Que nous ne soyons abusé ni sur le **niveau d'autonomie** de chacun ni sur le **comportement**.

En cas de non-respect de nos exigences, nous déclinons toute responsabilité

En conformité avec nos conditions générales, cette situation génère une **interruption de séjour sans indemnité**